



Ouagadougou, le

11 JAN 2024

N°2024

MESRI/SG/DGCOB/DBE

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance **des étudiants Burkinabè en fin de cycle dans des établissements publics d'enseignement supérieur du Maroc**, que le **Royaume du Maroc** met à la disposition du Burkina Faso, des bourses pour de cycles de **Master, Ingéniorat, Doctorat** au titre de l'année académique **2023-2024**.

Le nombre de bourses disponibles est de **quinze (15)**.

Les éventuels candidats peuvent soumettre leur dossier de demande de bourse sur la plateforme **CAMPUSFASO** à travers le lien suivant : www.campusfaso.bf.

Pour la procédure, une fois sur la plateforme, chaque postulant doit :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) avec un mot de passe pour ceux qui n'en ont pas ;
- se connecter à l'aide de l'INE et du mot de passe reçu par email ;
- cliquer sur la rubrique bourse pour accéder à l'espace de dépôt de votre dossier de candidature ;
- renseigner tous les champs et charger les pièces constitutives du dossier de candidature aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

Conseils :

- vérifiez que vous avez une bonne connexion avant le dépôt ;
- assurez-vous que la taille maximale des pièces du dossier ne dépasse pas 5 Mo ;

- veuillez enregistrer votre dossier avant la date limite de dépôt candidature ;
- après le dépôt, bien vouloir vous reconnecter et vérifier que votre dossier est bien au complet et que toutes les pièces ont été bien chargées ;
- chaque candidat recevra un email de confirmation après avoir soumis sa candidature avec succès : **assurez-vous d'avoir reçu cet email de confirmation.**

I- Conditions de candidature

Peuvent faire acte de candidature, les étudiants Burkinabè **inscrits dans les établissements publics** du Maroc et remplissant les conditions suivantes :

1- Pour le cycle d'ingénieur

- être titulaire d'un BTS, DUT, d'une licence ou tout autre diplôme jugé équivalent avec au moins la mention « assez bien » ;
- avoir une inscription en première année d'ingénieur dans un établissement public du Maroc au titre de l'année académique 2023-2024 ;
- **ne pas être âgé de plus de 28 ans révolus** au 31 décembre 2023.

2- Pour le cycle master

- être titulaire d'une licence ou tout autre diplôme jugé équivalent avec au moins la mention « assez bien » ;
- avoir une inscription en première année de master dans un établissement public du Maroc au titre de l'année académique 2023-2024 ;
- **ne pas être âgé de plus de 28 ans révolus** au 31 décembre 2023.

3- Pour le cycle doctoral

- être titulaire d'un master ou tout autre diplôme jugé équivalent avec au moins la mention « assez bien » ;
- avoir une inscription ou une admission en première année de doctorat dans un établissement public du Maroc au titre de l'année académique 2023-2024 ;
- **ne pas être âgé de plus de 32 ans révolus** pour les candidats de sexe masculin et **34 ans révolus** pour les candidats de sexe féminin au 31 décembre 2023.

II- Composition du dossier

Le dossier de candidature à joindre sur la plateforme doit comporter les pièces suivantes :

- une fiche de candidature à renseigner (à télécharger sur la plateforme **CAMPUSFASO**) ;
- un extrait d'acte de naissance ou une photocopie légalisée dudit extrait du candidat ;
- un certificat de nationalité burkinabè ou une photocopie légalisée dudit certificat du candidat ;

1- Pour le cycle d'ingénieur

- une photocopie légalisée du diplôme ou de l'attestation de succès de la licence ou d'un niveau BAC+2 ;
- une photocopie légalisée des relevés de notes des trois (03) ou deux (02) dernières années comportant les moyennes semestrielles ;
- une attestation d'inscription en première année d'ingénieur au titre de l'année académique 2023-2024 ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae.

2- Pour le cycle de master

- une photocopie légalisée du diplôme ou de l'attestation de succès de la licence ;
- une photocopie légalisée des relevés de notes des trois (03) dernières années comportant les moyennes semestrielles ;
- une attestation d'inscription en première année de master au titre de l'année académique 2023-2024 ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae.

3- Pour le cycle doctoral

- une photocopie légalisée des diplômes ou des attestations de succès de la licence et du master ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes des deux (02) dernières années comportant les moyennes semestrielles ;
- une attestation d'inscription ou une lettre d'acceptation en première année de doctorat au titre de l'année académique 2023-2024 ;
- un thème et un protocole de recherche bien défini de 02 à 5 pages maximum ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae.

Les dossiers peuvent être soumis en ligne du **08 au 20 janvier 2024 à 23h30 mn** sur le site : <https://campusfaso.bf/> dans la rubrique bourse.

NB :

- *tout dossier comportant une pièce faisant l'objet de légalisation qui ne l'est pas ne sera pas examiné ;*
- *tout dossier incomplet est irrecevable ;*
- *les candidats ayant des inscriptions dans des établissements d'accueil privés ne sont pas éligibles ;*
- *la bourse n'est pas cumulable à une autre bourse ou autre financement.*

**P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général**


Pr Samuel PARE
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

